

Territoire de la Commune de La Tronche :

Destruction des berges de l'Isère par la rocade Nord

Couloir biologique:

Les berges de l'Isère relient la forêt des Sablons aux pentes du Rachais.

Ces trois espaces naturels forment **un ensemble** à préserver dans son intégralité

« milieu naturel sensible de niveau européen » rappelé par Mr Bayon à l'atelier de restitution environnement.

(Service Environnement du Conseil Général de l'Isère)

Disparition de la ripisylve :

Cette « ripisylve » en pied de digue, d'une largeur pouvant atteindre par endroits, une vingtaine mètres, va disparaître sous les pelleteuses, afin de réaliser un double tube en béton, **construit** en grande partie **dans** le lit majeur de l'Isère, **sur 1 Kilomètre de longueur**.

La largeur annoncée finie de l'autoroute serait de 25m., le chantier ayant une emprise forcément plus importante

Un milieu artificialisé :

La vidéo du CGI montre à l'évidence à quoi ressemblera le **milieu artificialisé** qui sera restitué à la Commune, avec un **diffuseur** dans la forêt des Sablons.

Question, aux frais de qui ?

du contribuable Isérois , des habitants de La Tronche ?

Habillage des tubes prévu à terme :

gazon de « **surface** », y. c. dans le parc de l'immeuble du Rachais et « l'espace vert » créé à l'entrée du CHU.

côté rivière, sur la paroi en béton, plantes grimpantes et, quand c'est possible,

un rideau d'arbres, pour « sauver » la vue côté Ile Verte.

Est-ce ça « protéger les espaces naturels » ?

« Regagner les espaces naturels sur les berges de l'Isère, garantir la continuité des milieux naturels et préserver les paysages, limiter au maximum l'emprise des travaux sur la forêt alluviale des Sablons ... »
(plaquette du Conseil Général de l'Isère).

*Ripisylve :La **forêt riveraine, rivulaire ou ripisylve** (étymologiquement du latin ripa, « rive » et sylva, « forêt ») est l'ensemble des formations boisées, buissonnantes et herbacées présentes sur les rives d'un cours d'eau, la notion de rive désignant l'étendue du lit majeur du cours d'eau non submergée à l'étiage.*

Les ripisylves sont généralement des formations linéaires étalées le long de petits cours d'eau, sur une largeur de 25 à 30 mètres, ou moins (Si la végétation s'étend sur une largeur de terrain inondable plus importante, on parlera plutôt de forêt alluviale ou forêt inondable ou inondée).

Mercier Chamorand France

Correspondante de la FRAPNA à La Tronche